

COMMUNE D'ARÇAY

PROCES-VERBAL DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL Du 23 Janvier 2024

En l'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal d'Arçay (Vienne), dûment convoqué le 15 Janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mr NOÉ Alain.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 6

Présents : Mmes et Mrs : NOÉ Alain, le Maire, PIOLET Isabelle, adjointe au Maire, AMIRAULT Marion, LALANDE Patricia, PIMBERT Stéphanie, SAMSON Jean-Marie, THIBAUT Delphine, Conseillers Municipaux.

Absents : Mrs BOULINEAU Fabrice, ALLETRU Xavier et PROUX Emmanuel

Absent excusé : Mr BENETEAU Valentin et Mme LALANDE Patricia

Pouvoirs : Mr BENETEAU Valentin donne pouvoir à Mr NOÉ Alain

Mme LALANDE Patricia donne pouvoir à Mme PIOLET Isabelle

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance, qui est chargé de la rédaction du procès-verbal de la séance.

Mme THIBAUT Delphine est désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance et reprend l'ordre du jour

ARRET DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2023

★ ★ ★ ★ ★

ELECTIONS SENATORIALES

Désignation du délégué du Conseil Municipal et des trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

★ ★ ★ ★ ★

Monsieur le Maire clôt la séance à 20h20

Fait et délibéré les heures, jour, mois et an susdit.

Fait à Arçay,
Le 29 Janvier 2024

La secrétaire de séance
Delphine THIBAUT

Le Maire,
Alain NOE,